Envoyé en préfecture le 05/12/2025
Reçu en préfecture le 05/12/2025
Publié le
ID : 035-213500077-20251202-D2025_47-DE

Commune d'Aubigné

CONSEIL MUNICIPAL ORDINAIRE
Séance du 02/12/2025

Nombre de membres 11	
Présents	Qui ont pris part au vote
8	11

Vote
A l'unanimité Pour : 11 Contre : 0 Abstention : 0

L'an 2025, le 2 Décembre à 20 heures 30 minutes, les membres du Conseil Municipal de la Commune d'Aubigné se sont réunis à la mairie, lieu ordinaire de ses séances, sous la présidence de Monsieur MOYSAN Youri, Maire, en session ordinaire, convoqués le 27/11/2025, conformément aux dispositions de l'article L.2121-11 du Code général des collectivités territoriales (CGCT).

Présents : M. MOYSAN Youri, Maire, Mmes : LETOURNOUX Isabelle, SAUVEE Stéphanie, MM : DENIAUD Bruno, GIRAUD Pierre-Yves, GRUEL Jean-Charles, RICHARD Bruno, VASNIER Pascal

Excusés : Mmes : BORDES Valérie, JAMAUX Johanna, MIRAMONT Aurélie

Procurations : Mmes : BORDES Valérie à Mme SAUVEE Stéphanie, JAMAUX Johanna à M. RICHARD Bruno, MIRAMONT Aurélie à Mme LETOURNOUX Isabelle

A été nommé(e) secrétaire : Mme SAUVEE Stéphanie

2025/47 – Subvention Comité des Fêtes d'Aubigné

La commune a réceptionné la demande de subvention du Comité des fêtes d'Aubigné pour l'année 2025. Pour rappel, le comité propose des activités aux enfants de la commune.
Cette année, le montant sollicité par l'association s'élève à 1250€ : 950€ et un supplément exceptionnel de 300€ pour l'achat de matériel de sono (en investissement).

Monsieur le Maire propose que le montant habituellement accordé de 950€ soit mis au vote de l'assemblée délibérante puis le supplément exceptionnel pour l'achat de la sono dans une autre délibération.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à **l'UNANIMITE** :

- **ACCORDE** la subvention sollicitée par l'association le comité des fêtes d'Aubigné pour un montant de 950€ pour l'année 2025.
- **AUTORISE** Monsieur Le Maire à signer tout document y afférent.

Le Maire
Youri MOYSAN

La secrétaire de séance :
Mme SAUVEE Stéphanie

MAIRIE D'AUBIGNE